



**SOCIETE NAUTIQUE DE L'OISE
COMITE DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE
LIGUE ILE-DE-FRANCE D'AVIRON**

CHALLENGE INTERDEPARTEMENTAL D'AVIRON Base de Loisirs de Cergy-Pontoise 28 MARS 2010

AVANT-PROGRAMME

DEFINITION :

Le Challenge interdépartemental est une régates exclusivement réservée aux catégories Minime et Cadet. Les équipages sont constitués de rameurs originaires de tous les départements de la Région Île de France. Les épreuves ont lieu en huit ou en quatre. Au cours de cette régates une épreuve handi-aviron et une démonstration de Benjamins sont également organisées. Les épreuves ont lieu dans des embarcations adaptées. En parallèle, sont ouvertes des épreuves pour les juniors et seniors (homme- femme) en 4 de couples le matin et en 4 de pointe l'après midi).

ORGANISATEURS :

Ligue d'Ile de France d'Aviron 17 boulevard de la Marne 94736 Nogent sur Marne

Société Nautique de l'Oise 23 quai de l'Ecluse 95310 Saint-Ouen l'Aumône.



Accès :

- Par la route, depuis Paris, prendre l'autoroute A15, sortie n°9 direction Cergy, puis suivre le fléchage "les Étangs de Cergy-Neuville".
- Par le RER A, descendre à Cergy-Préfecture, puis prendre le bus n° 48 jusqu'à l'arrêt "Base de loisirs".

- Par le train : de Paris Saint-Lazare, descendre à Cergy-Préfecture, puis prendre le bus n° 48 ; de Paris Gare du Nord, descendre à Pontoise, puis bus n° 45 jusqu'à Cergy-Préfecture et bus n°48.

PARCOURS :

Démonstrations : 500 m pour les benjamins et rameurs handi-aviron.

Challenge : 1000 m en ligne sur 6 couloirs.

DEROULEMENT :

Manches qualificatives directes avec classement au temps.

Finales et petites finales sur 6 couloirs de course sur 1000m pour les minimes.

Finales et petites finales sur 6 couloirs de course sur 1000m pour les cadets.

Pour les courses Juniors et seniors H et F le classement est au temps.

Les démonstrations benjamins et courses « Handi » auront lieu en début d'après-midi: classement au temps.

REUNION DES DELEGUES ET CONSIGNES D'ORGANISATION :

La réunion des délégués de club et des arbitres aura lieu le dimanche 28 mars 2010 à 8h30

Les dépôts de forfaits éventuels et retraits de numéros seront effectués après la réunion des délégués. Chaque embarcation disposera d'un numéro unique valable pour tout le programme. Les numéros seront remis à chaque délégué de département contre une caution de 10€ par numéro– Chèque libellé à l'ordre de la LIFA.

ENGAGEMENTS :

Sur le site FFSA, www.clubaviron.net (Espace club serveur licence)

Du mardi 16 février 2010 à 8H00 au mardi 16 mars 2010 à 14H00.

Pour le challenge :

A établir exclusivement par les Comités Départementaux sur le serveur FFSA.

Aucun engagement sur papier ne sera pris en compte par la LIFA.

Pour les courses juniors, seniors, benjamins et handi : engagements par les clubs sur le serveur FFSA.

Attention de bien vérifier auprès des clubs que chaque licencié est bien à jour de son certificat médical renseigné sur le site FFSA.

Aucun retard ni oubli d'engagement ne sera accepté après la date de clôture des engagements.

SYSTEME DE QUALIFICATION ET HORAIRES PREVISIONNELS :

Le matin de 9h30 à 11h30 : Manches qualificatives au temps pour le challenge

L'après-midi à partir 13h30 : Epreuves Handi-aviron et démonstrations Benjamins (Hors Challenge). Une médaille sera remise à chaque participant.

L'après-midi de 14H30 à 16H30 : Challenge Tous les participants du matin s'alignent de nouveau (il y aura autant de finales que nécessaire). Du 1^{er} au 6^{ème} temps en finale A, du 6^{ème} au 12^{ème} temps en finale B, etc.

Pour les courses juniors seniors, classement au temps.

REPARTITION DES POINTS :

Un barème de points est établi pour prendre en compte le travail quantitatif et qualitatif des Comités Départementaux d'Aviron. Le Département ayant cumulé le plus grand nombre de points remportera le Challenge Interdépartemental édition 2010.

PRIX :

Une médaille sera remise aux rameurs des trois premiers équipages de chaque course. Une coupe sera remise au département vainqueur du challenge.

TABLEAU DES COURSES :

N° Course	Catégories	Nombre de bateaux par département
C01	8X+ MF	3
C02	4X+ MF	3
C03	4X+ MH	3
C04	8X+ MH	3
C05	4+ CF	sans limite
C06	4X CF	sans limite
C07	8+ CF	2
C08	4+CH	sans limite
C09	4X CH	sans limite
C10	8+ CH	2

Attention le 8+CF remplace le 8X+CF, celui-ci n'existant plus aux championnats de France

		Catégories	
Benjamins	C11	FB4X+	Barreurs confirmés Mixte garçon/fille possible
	C12	HB4X+	
	C13	MB 4X+Y	
Handi-Aviron	C14	FSHA1X	Les démonstrations en solo/canoë handi sont ouvertes à tous les handicaps. Barreur confirmés
	C15	HSHA1X	
	C16	FSHA4X+Y	
	C17	HSHA4X+Y	
Juniors et seniors	C18	FJ4-	En alternance le matin et l'après- midi Limité : 2 bateaux par club
	C19	FJ4x	
	C20	HJ4+	
	C21	HJ4x	
	C22	FS4-	
	C23	FS4x	
	C24	HS4-	
	C25	HS4x	

OBSERVATIONS GENERALES :

- Pour tous les concurrents, le nombre de courses pour la journée est limité à 2 (une le matin, une l'après-midi).
- Les barreurs devront être confirmés, les rameurs devront être capables de dénager (départ semi tenu).
- Mise à l'eau 30 minutes avant le début de chaque manche.

SECURITE :

La sécurité sera assurée par la Protection civile.
Le bassin sera ouvert de 8h30 à 16h45

PROGRAMME :

Le programme des courses sera disponible sur le site Internet de la LIFA à partir du samedi 19 mars 2010 : www.aviron-iledefrance.org

Le comité d'organisation se réserve le droit de supprimer ou de regrouper les courses de différentes catégories n'ayant pas un nombre suffisant de participants.

Selon les conditions climatiques, l'organisation se réserve également le droit de modifier le programme.

PARC À BATEAUX, REMORQUES :

Les remorques stationneront obligatoirement sur le parking prévu à cet effet (parking P3). Aucune voiture particulière ne sera autorisée à stationner sur le parking remorques. Les bateaux seront rangés aux emplacements réservés aux clubs (voir avec l'organisation).

RESTAURATION :

Une buvette sera installée sur place, pâtisserie, sandwiches, boissons.

Possibilité de fournir des paniers repas (6 euros), règlement et demande à formuler avant le **20 mars 2010** auprès de la SNO : sno.aviron@hotmail.fr.

Le Président de la L.I.F.A

Guy JOUANNO

Le Président de la S.N.O

Jean-Pierre STALMACH

Le Président de la Commission sportive

Christian BEIGNON

Le CTR de la LIFA

Sébastien GRANIER